PREFECTURE DE BEYLA

COMMUNE RURALE DE KARALA

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travall- Jume Solidarité

## Certificat de travail

Je soussigné Mr Mory CONDE, Maire de la Commune Rurale de Karala, certifie que Mr Abou BERETE a fait parti de notre personnel du 01 Mars 2019 au 30 Décembre 2022.

En foi de quoi je lui délivre ce présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Karala, le 05 Janvier 2023
Le Maire Returne de Maire Maire

Mr Mory COND